

Liste des présents

Isabelle LHOIR	Camille COMBEAUD
Agnès BELLART	Marie MENARD
Simone PECONDON-LACROIX	Véronique BRINDEAU
Cécile SAGE	Odile BUTTIER
Marie LEJEAU	Jacques LHOIR
Jean-Yves COLLET	Setni BARO
Jacob SLAWNY	Jean-Louis BONNEVIE
Jacques BUISSON	

Excusés

Monique LE GOFF	Agnès GROSJEAN
Christian BEN TOLILA	

*La prochaine réunion se tiendra le **jeudi 3 septembre** au Relais de Ménilmontant.
Nous recevrons monsieur Weiming SHI adjoint à la maire du 20^e en charge du commerce, de l'artisanat et des métiers d'arts.*

La réunion s'est tenue au Relais de Ménilmontant le jeudi 25 juin de 19h à 21h.

L'ordre du jour fixé en début de séance a été le suivant :

- *Le budget participatif parisien*
- *Les actions de la commission*
- *L'observatoire des habitants*
- *Points divers*

Le budget participatif parisien

Le budget participatif parisien propose aux parisiens de décider de l'utilisation de 5% du budget d'investissement (18% du budget parisien), soit 500 000 € chaque année durant toute la mandature (budget global parisien 8 milliards d'€).

Un rappel des différentes étapes de l'élaboration du budget participatif parisien a été réalisé :

- Dépôt des projets, soutiens et commentaires entre fin janvier et le 15 mars sur la plateforme internet <https://idee.paris.fr> ;
- De mars à juin, analyse des projets par les services techniques de la ville ;
- En juin, sélection des projets éligibles pour l'arrondissement et pour Paris ;
- En septembre, les parisiens seront appelés à voter pour les projets.

Après le vote des parisiens en septembre, la Ville de Paris délibèrera sur les projets « élus » par les votants, en terme budgétaire et politique avec les mairies d'arrondissement. La décision devrait intervenir en décembre avec l'adoption du budget 2016.

La commission de validation des projets de l'arrondissement

La Mairie du 20^e a organisé une commission de validation le 12 juin en présence de mesdames Calandra et de Massol et des directions des services de la ville concernés.

Chaque conseil de quartier pouvait désigner un(e) représentant(e) (et un(e) suppléant(e)/remplaçant(e)) ; celui de Belleville était représenté par Jacques Buisson.

Chaque projet du budget participatif retenu par les services techniques ont fait l'objet d'une décision de validation assortie de commentaires de la direction de la ville concernée par le projet et éventuellement d'avis d'autres personnes de l'assistance dont des conseillers de quartier.

Certains projets ont été fusionnés par leur nature (par ex. les toilettes des écoles de l'arrondissement), d'autres auront la possibilité d'être représentés l'année prochaine lorsque la mairie a une étude ou une réalisation en cours ou à venir. Enfin certains ont été rejetés. Un grand nombre a été validé.

Il a été rappelé que le budget consenti pour l'arrondissement cette année était d'environ 2,5 millions d'€. Certains projets ont été redimensionnés pour être présentés en septembre.

Le tableau ci-dessous établit une synthèse quantitative des projets du 20^{ème} par direction

		OUI	FUSION	AN+1	NON	Total
DAC	Culture	1		1		2
DASCO	Scolaires	4	2	3		9
DDCT	Démocratie			1		1
DDEES	Economie, emploi				1	1
DFPE	Famille	1				1
DJS	Jeunesse et sport	2		1	1	4
DLH	Logement				1	1
DEVE	Espaces verts	7	1		5	13
DVD	Voirie	11	3	5	2	21
Projets 20e		26	6	11	10	53

A noter que les projets parisiens (commun à plusieurs arrondissements, comme le bd de Belleville, la rue de Belleville, ou pour son statut parisien, le père Lachaise) seront validés par une commission parisienne qui se tiendra fin juin.

La commission regrette vivement que la liste des projets concernant le 20^e, retenus par les services n'aient pas été communiqués à notre conseil de quartier avant cette réunion. Seule une liste papier a été remise en début de réunion.

Proposés par des habitants voire des groupes d'habitants, les projets n'ont pas pu être débattus collectivement ni au moment de leur dépôt, ni depuis leur validation par les services par les conseils de quartier, structure démocratique à dimension collective soucieuse de l'intérêt général du quartier.

La période d'été qui s'ouvre ne facilite pas cette possibilité d'échanges sur les projets validés avant les votes individuels de début septembre.

Les actions de la commission

66 rue des Couronnes

Le terrain de sports du 66 rue des Couronnes a fait l'objet d'une transformation en salle de sport polyvalente. Les travaux sont en voie d'achèvement et la livraison est prévue pour la rentrée scolaire 2015. Attachée à l'école Julien Lacroix, elle sera prioritairement utilisée par les scolaires et le centre de loisirs.

Le conseil de quartier, associé au projet depuis le début, les associations et l'équipe de développement local poursuivent la concertation avec la mairie pour organiser comme prévu l'utilisation de cet espace hors temps attribué à l'école Julien Lacroix. La mairie a confié à l'équipe de la Ligue de l'enseignement, gestionnaire du centre d'animation des Amandiers, l'organisation des plages horaires de début de soirée en semaine et celles du week-end (pour un total de 24h). Un gardien est en cours de recrutement pour le 1^{er} septembre.

Les différentes associations et les centres sociaux souhaitant utiliser cette salle polyvalente vont proposer une répartition des créneaux à la ligue de l'enseignement, à partir des propositions déjà formulées lors des discussions précédentes. Une charte définissant les conditions d'utilisation partagée de ce lieu sera à élaborer par les différents partenaires.

Une réunion est prévue dans la 1^{ère} quinzaine de juillet pour initier un planning à partir du recueil des propositions.

Bd de Belleville

La commission participe aux réunions sur le bd de Belleville avec la commission Cadre de Vie du conseil de quartier Belleville-St Maur.

Deux axes de travail sont actuellement en cours, l'axe commercial avec une caractérisation des commerces sédentaires et forains et un axe organisationnel avec la constitution d'un collectif.

L'observatoire des habitants

La commission va reprendre « l'observatoire des habitants » mis en place par le précédent conseil de quartier. L'objectif de l'observatoire est de relayer les différentes questions des habitants et de réaliser un suivi des réponses obtenues de la mairie du 20^{ème}.

Une première version de l'observatoire sera présentée en septembre.

Points divers

Le bar « Demain c'est loin » a fait l'objet d'une fermeture administrative de 9 jours fin mai. Depuis sa réouverture, les nuisances sonores ont malheureusement repris.

Les habitants ont constitué une association et se fédèrent avec le réseau « Vivre Paris », actif pour lutter contre les nuisances sonores générées par les débits de boissons.

L'association a également le projet de faire découvrir le patrimoine historique du quartier.

La discussion sur les nuisances et les actions à entreprendre à amener la commission à se saisir du sujet et à mener une étude sur ces nuisances sonores et comment les combattre.

L'objectif est d'établir un guide pratique pour les habitants.

Plusieurs membres de la commission vont alimenter ce travail notamment sur les actions à entreprendre lorsqu'on est confronté à ce type de nuisance.

Un point d'avancement sera réalisé en septembre lors de la prochaine réunion de la commission.